



1. Réponds aux questions suivantes

Dessine ci-dessous ce que tu aimes faire après l'école :

Dessine ton jeu préféré :



J'aime me reposer...(Souligne ce qui te convient)

Sur le canapé

Le soir

Dans le bus

Sous un arbre

Dans mon lit

L'après-midi

Le matin

Après l'école

Au soleil

La nuit

Sur la plage

Le week-end

Mon film préféré est : (Ecris le titre du film)

**Complète la phrase suivante :
Avec mes amis et amies, j'aime ...**



Mon livre préféré est : (Ecris le titre du livre)

Ma chanson préférée est : (Ecoute ou chante la chanson avec ta classe)

2. Voici une devinette ! Remplis les cases vides et découvre quel droit ont tous les enfants.

TU AS LE DROIT AU...





3. Réponds aux questions suivantes : Regarde les photos. Connais-tu toutes ces activités ?

- Encerle les activités que tu as déjà faites. ○
- Dessine un croix à côté des activités que tu aimerais essayer. ✕





Article 31 Le droit aux loisirs, aux jeux et à la culture

Tu as le droit de te reposer, de jouer et de participer à des activités culturelles.

Les droits de l'enfant : tous les enfants du monde ont des droits. Toi aussi.

Les droits sont importants.
Les droits te protègent.
Pour que tu ailles bien.



Tu peux aussi avoir du temps libre, du calme et de la paix¹

Le temps libre signifie : Tu as du temps pour faire ce que tu aimes.

Comme après l'école par exemple.

Quand tu es fatigué.e, tu peux te reposer et ne rien faire.

Même à l'école tu as du temps pour te reposer et te détendre.

Il y a beaucoup de choses à faire pendant ton temps libre.

Par exemple :

- Jouer.
- Jouer de la musique.
- Faire du sport.
- Aller au théâtre.
- Être avec tes ami.e.s.

Et toi tu peux choisir.



¹Adaptation et traduction de la Convention en langage simplifié «Kinder-Rechte in Leichter Sprache» par AWO Bundesverband e.V.